



TG/40/7

ORIGINAL : anglais

DATE : 2008-04-09

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>CASSIS</p> <p>Code UPOV : RIBES_NIG</p> <p><i>Ribes nigrum</i> L.</p>

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs : *

<i>Nom botanique</i>	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>
<i>Ribes nigrum</i> L., <i>Ribes dikuscha</i> Fisch. ex Turcz., <i>Ribes ussuriense</i> Jancz.	Blackcurrant, Black Currant	Cassis	Schwarze Johannisbeere	Grosellero negro, Casis

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

Autres documents connexes de l'UPOV : TG/138 *Ribes ×nidigrolaria* R. & A. Bauer

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	4
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5	Légende.....	6
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	15
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	15
8.2	Explications portant sur certains caractères	15
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	20
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	21

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Ribes nigrum* L. (*Ribes dikuscha* Fisch. ex Turcz. et *Ribes ussuriense* Jancz.), de la famille des *Grossulariaceae*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures aoûtées (sans racines), de boutures aoûtées racinées ou sous forme de plantes ayant au moins trois pousses.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 boutures aoûtées (sans racines),
5 boutures aoûtées racinées, ou
5 plantes avec au moins trois pousses.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.1.2 Le cycle de végétation est constitué par la durée d'une seule saison de végétation, qui commence avec le débourrement végétatif, la floraison et la récolte du fruit et s'achève à la fin de la période de dormance suivante par la formation des boutons de la nouvelle saison.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Il est notamment essentiel que les plantes produisent une récolte satisfaisante de fruits à chacun des deux cycles de fructification.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 5 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 5 plantes. Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 2.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 5 plantes, aucune plante hors-type n'est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Rameau d'un an : couleur (caractère 4)
- b) Jeune rameau : pigmentation anthocyannique (caractère 10)
- c) Fruit : couleur (caractère 26)
- d) Époque de début de la récolte des fruits (caractère 30)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (* (*)	Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	(a) very short	très courte	sehr niedrig	muy baja	Stuarts Green	1
	short	courte	niedrig	baja	Strata	3
	medium	moyenne	mittel	media	Ben Alder	5
	tall	haute	hoch	alta	Goliath	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Magnus	9
2. (* (*) (+)	Plant: growth habit	Plante: port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
QN	(a) upright	dressé	aufrecht	erecta	Magnus, Westra	1
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierecta	Baldwin, Blackdown	2
	spreading	étalé	breitwüchsig	extendido	Tenah	3
3.	Plant: number of basal shoots	Plante: nombre de pousses basales	Pflanze: Anzahl Basistriebe	Planta: número de ramas basales		
QN	(a) few	petit	gering	pocas	Baldwin Hilltop	3
	medium	moyen	mittel	medio	Ben Lomond	5
	many	grand	groß	abundantes	Blacksmith	7
4. (* (*) (+)	One-year-old shoot: color	Rameau d'un an: couleur	Einjähriger Trieb: Farbe	Rama de un año: color		
PQ	(a) yellow brown	marron jaune	gelbbraun	marrón amarillento	Tenah	1
	red brown	brun-rouge	rotbraun	marrón rojizo		2
	brown	brun	braun	marrón	Hatton Black, Jet	3
	greyish	grisâtre	gräulich	grisáceo	Cotswold Cross	4

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. (* (+)	Vegetative bud: position in relation to shoot	Bourgeon végétatif: position par rapport au rameau	Vegetative Knospe: Stellung im Verhältnis zum Trieb	Yema vegetativa: Posición en relación con la rama		
QN (a)	adpressed or slightly held out	appliqué ou légèrement décollé	anliegend oder leicht abstehend	alineada o ligeramente divergente	Triton	1
	moderately held out	modérément décollé	mäßig abstehend	moderadamente divergente	Hatton Black	2
	strongly held out	fortement décollé	stark abstehend	fuertemente divergente	Baldwin	3
6. (*	Vegetative bud: length	Bourgeon végétatif: longueur	Vegetative Knospe: Länge	Yema vegetativa: longitud		
QN (a)	short	court	kurz	corta	Ben Tirran	3
	medium	moyen	mittel	media	Hatton Black	5
	long	long	lang	larga	Laxton's Tinker	7
7. (* (+)	Vegetative bud: shape of apex	Bourgeon végétatif: forme du sommet	Vegetative Knospe: Form der Spitze	Yema vegetativa: forma del ápice		
PQ (a)	narrow acute	aigu étroit	schmalspitz	aguda estrecha	Baldwin	1
	broad acute	aigu large	breitspitz	aguda ancha	Ben Nevis	2
	rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	Goliath	3
8. (*	Vegetative bud: anthocyanin coloration	Bourgeon végétatif: pigmentation anthocyanique	Vegetative Knospe: Anthocyanfärbung	Yema vegetativa: pigmentación antociánica		
QN (a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Ben Nevis	3
	medium	moyenne	mittel	media	Baldwin, Ben Lomond	5
	strong	forte	stark	fuerte	Cotswold Cross, Mammoth	7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
9.	Vegetative bud: bloom	Bourgeon végétatif: pruine	Vegetative Knospe: Belag	Yema vegetativa: pruina		
(+)						
QN	(a)					
	weak	faible	gering	débil	Roodknop	3
	medium	moyenne	mittel	media	Westwick Choice	5
	strong	forte	stark	fuerte	French	7
10.	Young shoot: anthocyanin coloration	Jeune rameau: pigmentation anthocyanique	Jungtrieb: Anthocyanfärbung	Rama joven: pigmentación antociánica		
(*)						
QN	(b)					
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Goliath	1
	weak	faible	gering	débil	Roodknop	3
	medium	moyenne	mittel	media	Hatton Black	5
	strong	forte	stark	fuerte	Malvern Cross	7
11.	Leaf blade: length	Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN	(b)					
	short	court	kurz	corto	Hatton Black, Magnus	3
	medium	moyen	mittel	medio	Baldwin, Cotswold Cross	5
	long	long	lang	largo	Ben Sarek	7
12.	Leaf blade: width	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	(b)					
	narrow	étroit	schmal	estrecho	Ben Nevis	3
	medium	moyen	mittel	medio	Goliath, Hatton Black	5
	broad	large	breit	ancho	Ojebyn	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancho	Ben Sarek	9
13.	Leaf blade: ratio length/width	Limbe: rapport longueur/largeur	Blattspreite: Ver- hältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura		
QN	(b)					
	small	faible	klein	pequeña	Narjadnaja	3
	medium	moyen	mittel	media	French, Rosenthals Langtraubige	5
	large	élevé	groß	grande	Silvergieters Schwarze, Wassil	7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
14.	Leaf blade: base	Limbe: base	Blattspreite: Basis	Limbo: base		
(+)						
QN	(b) strongly open	fortement ouverte	stark offen	fuertemente abierta	French	1
	moderately open	modérément ouverte	mäßig offen	moderadamente abierta	Tor Cross	2
	weakly open	faiblement ouverte	schwach offen	débilmente abierta	Ometa	3
	touching	tangents	sich berührend	en contacto	Ben Nare	4
	overlapping	chevauchants	überlappend	solapada	Veloy	5
15.	Leaf blade: intensity of green color (upper side)	Limbe: intensité de la couleur verte (face supérieure)	Blattspreite: Intensität der Grünfärbung (Oberseite)	Limbo: intensidad del color verde (cara superior)		
QN	(b) light	claire	hell	clara	Malvern Cross	3
	medium	moyenne	mittel	media	Hatton Black	5
	dark	foncée	dunkel	oscura	Magnus, Strata	7
16.	Leaf blade: glossiness (upper side)	Limbe: brilliance (face supérieure)	Blattspreite: Glanz (Oberseite)	Limbo: brillo (cara superior)		
QN	(b) absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Blacksmith	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Andorine, Titania	2
	strong	forte	stark	fuerte	Jet	3
17. (*)	Petiole: anthocyanin coloration on upper side	Pétiolle: pigmentation anthocyanique sur la face supérieure	Blattstiel: Anthocyanfärbung an der Oberseite	Pecíolo: pigmentación antociánica del haz		
QN	(b) absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Goliath	1
	weak	faible	gering	débil	Laxton's Tinker	3
	medium	moyenne	mittel	media	Baldwin	5
	strong	forte	stark	fuerte	Brødtorp	7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
18. (+)	Plant: number of inflorescences per axil	Plante: nombre d'inflorescence par aisselle	Pflanze: Anzahl Blütenstände je Blattachsel	Planta: número de inflorescencias por axila		
QN	(c) one and two	une et deux	ein und zwei	una y dos	Magnus	1
	two to four	deux à quatre	zwei bis vier	de dos a cuatro	Hatton Black	2
	more than four	plus de quatre	mehr als vier	más de cuatro		3
19. (* (+)	Inflorescence: length	Inflorescence: longueur	Blütenstand: Länge	Inflorescencia: longitud		
QN	(c) short	courte	kurz	corta	Ben Sarek, Cotswold Cross	1
	medium	moyenne	mittel	media	Baldwin	2
	long	longue	lang	larga	Ometa	3
20.	Inflorescence: number of flowers	Inflorescence: nombre de fleurs	Blütenstand: Anzahl Blüten	Inflorescencia: número de flores		
QN	(c) few	faible	gering	pocas	Ben Sarek, Magnus	3
	medium	moyen	mittel	medio	Ben Alders	5
	many	élevé	groß	abundantes	Ometa	7
21. (*	Sepal: anthocyanin coloration	Sépale: pigmentation anthocyanique	Kelchblatt: Anthocyanfärbung	Sépalo: pigmentación antociánica		
QN	(c) absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Chereshneva, Hatton Black	3
	medium	moyenne	mittel	media	Baldwin	5
	strong	forte	stark	fuerte	Ceres	7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
22. (*)	Ovary: anthocyanin coloration	Ovaire: pigmentation anthocyanique	Fruchtknoten: Anthocyanfärbung	Ovario: pigmentación antociánica		
QN (c)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Cotswold Cross	1
	weak	faible	gering	débil	Baldwin	3
	medium	moyenne	mittel	media	Chereshneva	5
	strong	forte	stark	fuerte	Laxton's Tinker	7
23. (+)	Infructescence: type	Inflorescence: type	Fruchtstand: Typ	Inflorescencia: tipo		
QN (d)	simple	simple	einfach	simple		1
	raceme	grappe	Traube	racimo		2
	panicle 1	panicule 1	Rispe 1	panícula 1		3
	panicle 2	panicule 2	Rispe 2	panícula 2		4
24. (+)	Infructescence: range of fruit size	Infructescence : étendue de la taille des fruits	Fruchtstand: Variationsbreite der Größe der Früchte	Infrutescencia: gama de tamaños de los frutos		
QN (d)	small	petite	klein	pequeño	Titania	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Black Reward	2
	large	grande	groß	grande	Jet	3
25. (*) (+)	Fruit: size	Fruit: taille	Frucht: Größe	Fruto: tamaño		
QN (e)	small	petite	klein	pequeño	Goliath, Sarolata	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Baldwin	5
	large	grande	groß	grande	Titania	7
	very large	très grande	sehr groß	muy grande	Bona	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
26. (*)	Fruit: color	Fruit: couleur	Frucht: Farbe	Fruto: color		
PQ (e)	green	verte	grün	verde	Stuart's Green	1
	brownish black	noir brunâtre	bräunlichschwarz	negro amarronado	Westwick Choice	2
	black	noire	schwarz	negro	Titania	3
27.	Fruit: glossiness	Fruit: brillance	Frucht: Glanz	Fruto: brillo		
QN (e)	very weak	très faible	sehr gering	muy débil	Golubka	1
	weak	faible	gering	débil	Cotswold Cross	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Titania	5
	strong	forte	stark	fuerte	Ben Tirran	7
28. (+)	Time of beginning of vegetative bud burst	Époque de début de débourrement	Zeitpunkt des Aufbruchs der vegetativen Knospe	Época de brotación de las yemas vegetativas		
QN	early	précoce	früh	temprana	Cotswold Cross	3
	medium	moyenne	mittel	media	Laxton's Tinker	5
	late	tardive	spät	tardía	Ben Lomond	7
29. (+)	Time of beginning of flowering	Époque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de comienzo de la floración		
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Brødtorp, Ceres	1
	early	précoce	früh	temprana	Kimberley, Malvern Cross	3
	medium	moyenne	mittel	media	Cotswold Cross, Goliath	5
	late	tardive	spät	tardía	Black Reward, Laxton's Tinker	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Ben Avon, Jet	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
30.	VG	Time of beginning of fruit harvest	Époque de début de la récolte de fruits	Zeitpunkt des Beginns der Fruchternte	Época de comienzo de la cosecha de frutas		
	QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Boskoop Giant, Kimberley	1
		early	précoce	früh	temprana	Andega, Magnus	3
		medium	moyenne	mittel	media	Baldwin Hilltop, Goliath	5
		late	tardive	spät	tardía	Ben Alder, Ben Lomond, Hatton Black	7
		very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Jet	9

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Plante, rameau d'un an et bourgeon végétatif : Toutes les observations doivent être faites sur des arbrisseaux en dormance en hiver après au moins un cycle de végétation. Bourgeon végétatif : Toutes les observations doivent être faites au tiers moyen de rameaux d'un an avant le débourrement.
- (b) Jeune rameau, limbe, pétiole : Toutes les observations doivent être faites au début de l'été. S'agissant de la dernière feuille et d'un pétiole, il faut observer les feuilles adultes au tiers moyen de rameaux d'un an à l'extérieur de l'arbrisseau.
- (c) Inflorescence, sépale, ovaire : Toutes les observations doivent être faites à pleine floraison.
- (d) Infructescence : Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être faites juste avant la récolte. L'infructescence est également appelée grappe de fruits.
- (e) Fruit : Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être faites après la récolte.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 2 : Plante : port

Le port est évalué au moyen du rapport entre la hauteur et la largeur de la plante : une variété dressée est plus haute que large; une variété demi dressée est approximativement aussi haute que large ; une variété étalée est plus large que haute.



1
dressé



2
demi-dressé

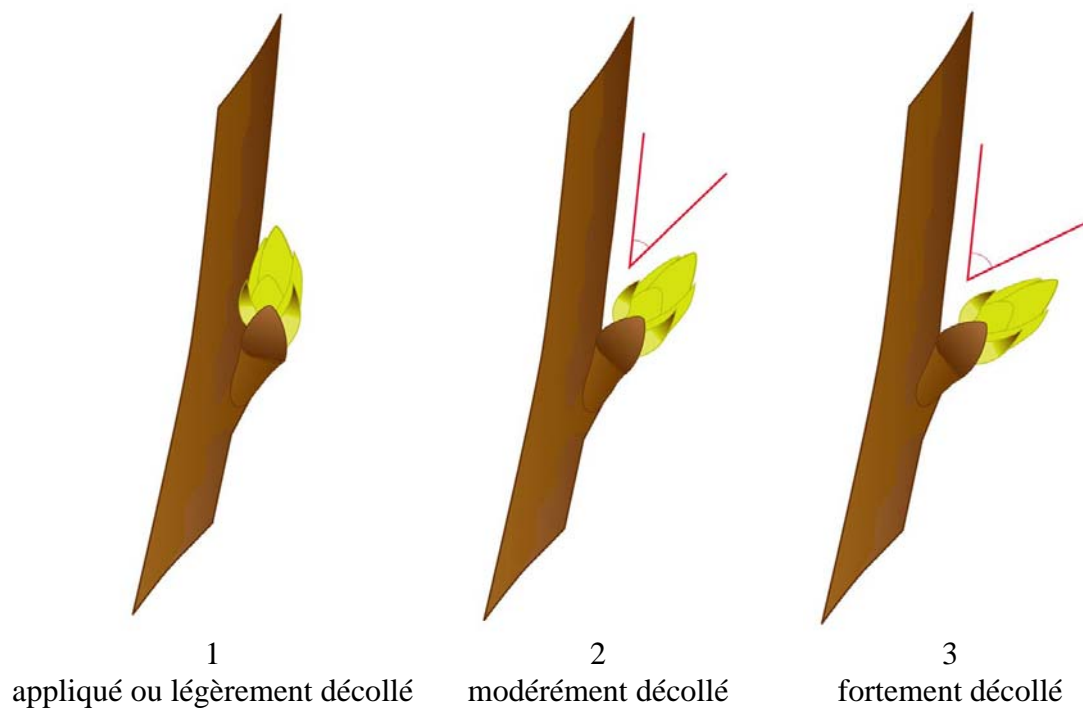


3
étalé

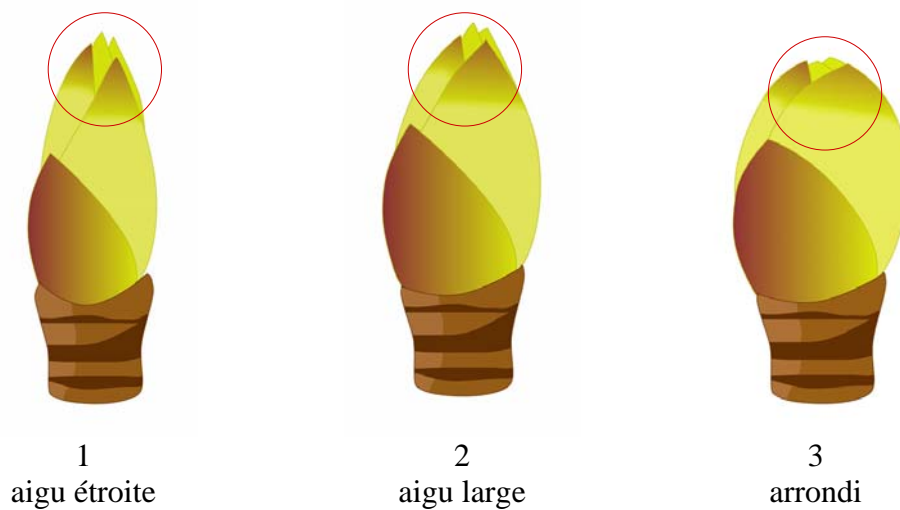
Ad. 4 : Rameau d'un an : couleur

Les observations doivent être faites au tiers moyen d'un rameau à l'extérieur de l'arbrisseau.

Ad. 5 : Bourgeon végétatif : position par rapport au rameau



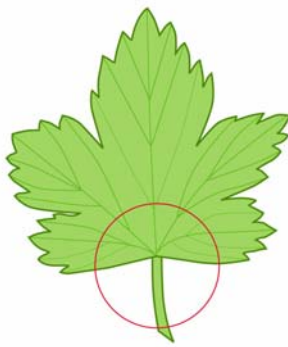
Ad. 7 : Bourgeon végétatif : forme du sommet



Ad. 9 : Bourgeon végétatif : pruine

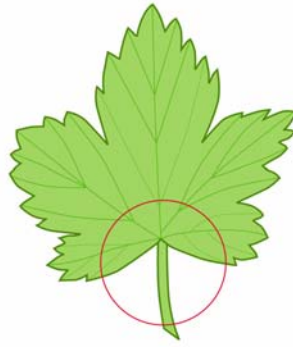
Par pruine du bourgeon végétatif, on entend le niveau de glaucescence sur le bourgeon.

Ad. 14 : Limbe : base



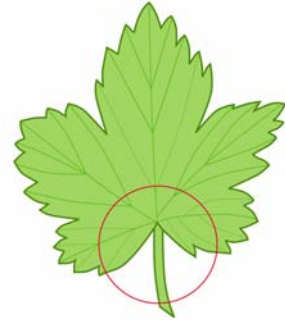
1

fortement ouverte



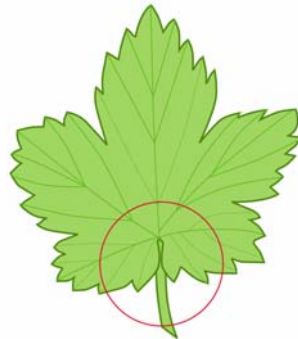
2

modérément ouverte



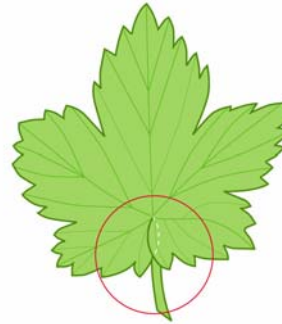
3

faiblement ouverte



4

tangente



5

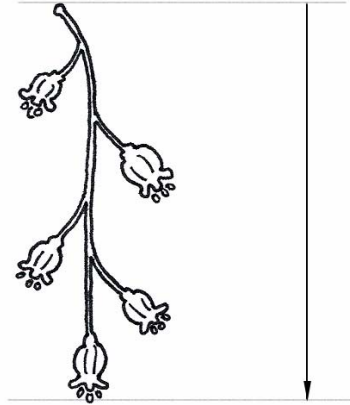
chevauchante

Ad. 18 : Lante : nombre d'inflorescences par aisselle

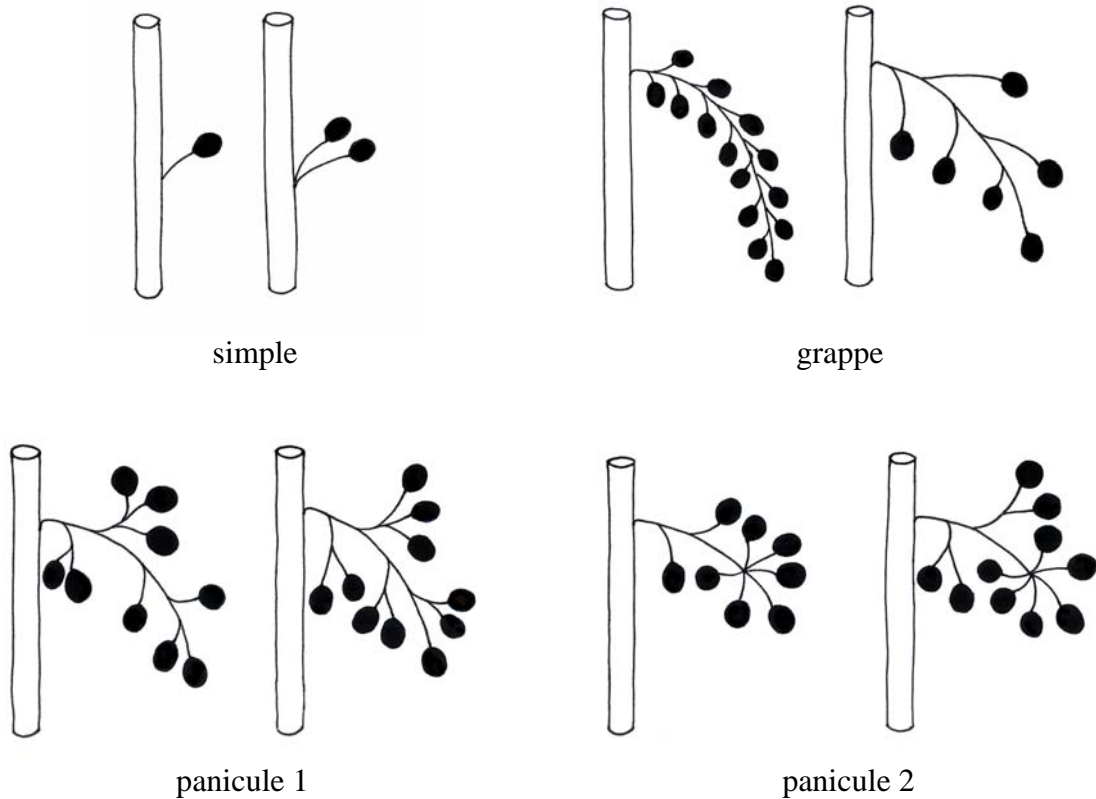
Le nombre d'inflorescences par aisselle est déterminé en observant les aisselles de la feuille dans le tiers supérieur d'un rameau d'un an, à l'époque de floraison

Ad. 19 : Inflorescence : longueur

La longueur de l'inflorescence inclut le pédoncule.



Ad. 23 : Infructescence : type



Ad. 24 : Infructescence : étendue de la taille des fruits

La taille des fruits est déterminée en observant la taille de chaque fruit sur une seule infructescence (grappe de fruits).

Ad. 25 : Fruit : taille

La taille du fruit peut être déterminée par le poids car la densité de la chair de toutes les variétés est très similaire. Elle doit être déterminée par le poids d'au moins 50 fruits représentant toutes les tailles présentes de fruits, récoltés sur les 5 plantes.

Ad. 28 : Époque de début de débourrement

L'époque de début de débourrement est celle où les premières feuilles vertes sur un bourgeon sont à peine visibles.

Ad. 29 : Époque de début de floraison

L'époque de début de floraison est celle où 10% des fleurs sont complètement ouvertes.

Ad. 30 : Époque de début de la récolte des fruits

L'époque de la récolte des fruits est celle où 10% des fruits ont tous leur pleine couleur.

9. Bibliographie

Hedrick, U.P., 1925: The small fruits of New York. J.B. Lyon Company, Albany, US, 614 pp.

Keipert, K., 1981: Beerenobst. Angebaute Arten und Wildfrüchte. Eugen Ulmer Verlag, Stuttgart, DE, 349 pp.

Mühl, F., 1996: Beerenobst und Wildfrüchte. Obst- und Gartenbauverlag des Bayerischen Landesverbandes für Gartenbau und Landespflege, München, DE, 152 pp.

Sorge, P., 1991: Beerenobstsorten. Melsungen, Verlag J. Neumann-Neudamm, 2nd edition, Melsungen, DE, 259 pp.

Todd, J.C., 1962: Black Currant Varieties: Their Classification and Identification. Technical Bulletin No. 11, Ministry of Agriculture, Fisheries and Food, Her Majesty's Stationary Office, London, GB, 94 pp.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Ribes nigrum L.
(Ribes dikuscha Fisch. ex Turcz., Ribes ussuriense Jancz.)"/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Cassis"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte,
ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (indiquer la méthode) []

4.2.2 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).</p>		
Caractères	Exemples de variétés	Note
<p>5.1 Plante : port (2)</p>		
dressé	Magnus, Westra	1[]
demi-dressé	Baldwin, Blackdown	2[]
étalé	Tenah	3[]
<p>5.2 Rameau d'un an : couleur (4)</p>		
marron jaune	Tenah	1[]
brun-rouge		2[]
brun	Hatton Black, Jet	3[]
grisâtre	Cotswold Cross	4[]
<p>5.3 Jeune rameau : pigmentation anthocyanique (10)</p>		
absente ou très faible	Goliath	1[]
faible	Roodknop	3[]
moyenne	Hatton Black	5[]
forte	Malvern Cross	7[]
<p>5.4 Fruit : taille (25)</p>		
petite	Goliath, Sarolata	3[]
moyenne	Baldwin	5[]
grande	Titania	7[]
très grande	Bona	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères		Exemple de variétés	Note
5.5 Fruit : couleur (26)			
verte		Stuart's Green	1[]
noir brunâtre		Westwick Choice	2[]
noire		Titania	3[]
5.6 Époque de début de la récolte de fruits (30)			
très précoce		Boskoop Giant, Kimberley	1[]
précoce		Andega, Magnus	3[]
moyenne		Baldwin Hilltop, Goliath	5[]
tardive		Ben Alder, Ben Lomond, Hatton Black	7[]
très tardive		Jet	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez vo tre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante : port</i>	<i>demi-dressé</i>	<i>dressé</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

9.3 Le matériel à examiner a-t-il été soumis à un test de dépistage de virus et autres agents pathogènes?

Oui []

(veuillez fournir les précisions indiquées par l'autorité)

Non []

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]